Brevet Professionnel

Aménagements Paysagers

Jardinier paysagiste

Agent technique des espaces verts des collectivités territoriales

Une formation par alternance

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

Agricampus VAR

UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer le chantier
- Mettre en place et vérifier les dispositifs de sécurité et le respect de la réglementation
- Réaliser des travaux de semis et de plantation
- Réaliser des travaux d'entretien du végétal
- Mettre en œuvre des méthodes de protection des végétaux
- Réaliser des travaux de terrassement et de maçonnerie paysagère
- Monter et entretenir un système d'arrosage automatique
- Coordonner le travail de l'équipe sur un chantier
- Echanger avec les fournisseurs et les clients
- Renseigner les documents de suivi de chantier
- Faire un compte-rendu à un supérieur

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le cycle de formation dure 24 mois à raison de :

- 12 semaines de cours par an au centre de formation
- 35 semaines par an comme salarié de l'entreprise d'accueil
- 5 semaines de congés payés

CONDITIONS D'ADMISSION

- Vous avez entre 16-29 ans révolus
- Avoir suivi une classe de seconde, ou être titulaire d'un CAP
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité de ce secteur d'activités

CONTENU DE LA FORMATION

Organisation

La formation est organisée en modules qui visent chacun l'atteinte d'une capacité professionnelle

Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
La filière du paysage
Fonction et usages des espaces paysagers
Gestion différenciée des espaces
Connaissance du vivant : biologie écologie, agronomie, économie, règlementation, sociologie...

Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
Diagnostic du chantier et de son contexte
Approvisionnement du chantier
Gestion des travaux sur le chantier
Répartition du travail et distribution des consignes

Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
Diagnostic de l'état des sols et des végétaux
Tailles
Arrosage
Protection et amélioration des sols
Protection des végétaux

Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
Implantation de végétaux à partir d'un plan
Végétalisation par semis

Mettre en place des infrastructures
Murets et escaliers
Mise en place de revêtements

Module spécifique au centre

Biodiversité et obligations légales de débroussaillement

Modalités d'évaluation

Unités Capitalisables :
Chaque UC correspond à une capacité professionnelle
Chaque capacité fait l'objet d'une évaluation
La validation de toutes les UC est nécessaire à l'obtention du diplôme
Les évaluations sont basées sur une pratique suivie d'un entretien d'évaluation
Les évaluations sont réparties sur les deux années de formation
La validation d'une UC permet l'attribution d'un bloc de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la VAE

- Diplôme de niveau 4

- Taux de réussite année 2021 : 61,63 %

- Modalités d'évaluation : Unités capitalisables (obtention du diplôme par validation de toutes les UC).

- Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé en présentiel ou distanciel synchrone.
  - Outils pédagogiques : Outils numériques, mises en situations professionnelles, visites d'entreprises et de structures partenaires

- Intégration professionnelle directe supérieur à 80 %

- Satisfaction supérieure à 83%

- Accessibilité au public en situation de RQTH
  Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone
  (mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)

- Durée de formation à l'UFA : 400 heures par an.

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.

- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation.

- Pour accéder au blocs de compétences veuillez passer par ce lien :
https: //www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

POURSUITE D'ÉTUDES

Certificats de Spécialisation :

- Arboriste élagueur
- Arrosage intégré
- Constructions paysagères
- Gestion des arbres d'ornement
- Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés
- Maintenance des terrains de sports et de loisirs

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

Agricampus VAR

32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères
04 94 00 55 64
apprentissage.hyeres@agricampus.fr

agricampus.com

Dernière mise à jour de la plaquette de formation : 04/06/2021.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION